

Interpellation

Conseil intercommunal de l'ASIPE

Augmentation du budget de fonctionnement de l'ASIPE

Payerne, le 24 novembre 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Les conseillers intercommunaux soussignés, en vertu du droit concédé par la loi (art. 34 LC, art. 59 du Règlement d'organisation du Conseil intercommunal), se permettent d'interpeller le Codir au sujet des augmentations récurrentes et importantes du budget de fonctionnement de l'ASIPE.

Alors que le fonctionnement de l'ASIPE était de 6'419'467,84 CHF en 2019, le budget 2026 se monte à 16'212'966.75, soit 250% d'augmentation. Dans le même intervalle de temps, on est passé de 1'990 élèves en 2019 à 2'734 fin 2024, soit 37% d'augmentation. Afin de pallier à cette augmentation d'élèves, une nouvelle école a été inaugurée aux Rammes. Des modulaires ont été ajoutés aux Rammes, à Corcelles et devraient l'être à DLT. Un bâtiment modulaire a été ajouté pour le secondaire à la Promenade. En outre, avec le développement de la politique publique parascolaire de nombreuses places d'UAPE ont été créées dans le même intervalle. Nous reconnaissons que ces augmentations sont une réalité et il est indispensable d'y répondre adéquatement, tout comme il est nécessaire de les anticiper.

Néanmoins, ces augmentations du budget de fonctionnement ont des répercussions directes sur les budgets des communes membres de l'ASIPE puisque la facture est partagée pour moitié proportionnellement au nombre d'élèves et pour moitié proportionnellement au nombre d'habitants. En particulier, l'augmentation de quasiment 30% du budget de fonctionnement entre les années 2025 et 2026, soulève de nombreuses questions. Nous prions dès lors le Codir de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Le Codir s'est-il suffisamment impliqué pour ce budget de fonctionnement 2026 afin d'avoir une totale compréhension ainsi que la maîtrise de celui-ci ?
- Est-ce que les charges augmentent à la même vitesse que les prestations offertes ?
- Quelle politique publique est le principal vecteur d'augmentation de ce budget de fonctionnement ?
- Quelles prestations supplémentaires, ou projets, sont prévus pour 2027 ?
- Quels en seront les impacts financiers (chiffrés grossièrement) sur ce budget de fonctionnement 2027 ?

En vous remerciant pour votre collaboration, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Dominique Gilliand

Sandra Savary

Sophie Oguey

Mireille Gentil

François Vessaz